

SARL BALLALOU & ASSOCIES
Avocats au Barreau de BONNEVILLE
« Le Majestic » - 99 bd des Allobroges – 74130 BONNEVILLE
Tél.04.50.97.21.34 Fax.04.50.97.23.58 - Email : bonneville@scp-ballaloud.fr

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

EN UN SEUL LOT

Sur la commune de CLUSES (74300),

UN APPARTEMENT AVEC BALCON ET UNE CAVE

1 Faubourg Saint Nicolas

La vente aura lieu le :

JEUDI 7 AVRIL 2022 A 14H

Au Palais de Justice de BONNEVILLE (74130)

Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10% du prix atteint.

DESIGNATION :

SUR LA COMMUNE DE CLUSES (74300)

1 Faubourg Saint Nicolas, dans une copropriété dénommée « Le Saint Nicolas », un appartement avec balcon et une cave, cadastrés :

- Section B n° 4312, et notamment les lots 118 / 164 & 165.

DESCRIPTION :

Bâtiment datant de 1973. Situé dans le centre-ville de Cluses.

* Le lot n°118 : une cave et les 1/2000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 1/1.186èmes des parties communes particulières au bâtiment B.

* Le lot n° 164 : un studio et les 18/2000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 16/1.186èmes des parties communes particulières au bâtiment B.

* Le lot n° 165 : une pièce avec loggia et les 16/2000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 16/1.186èmes des parties communes particulières au bâtiment B

Etant précisé que les lots 164 & 165 forment un seul et même appartement, au 3^e étage, d'une superficie de 36,90m² + 5,120m² de balcon.

OCCUPATION :

Selon le PV DESCRIPTIF dressé par la SCP BROVARONE & MELLA le 27/06/2018, « Mme Snezana PUSONJIC occupe le logement, seule ».

SYNDIC DE COPROPRIETE :

Selon le PV DESCRIPTIF dressé par la SCP BROVARONE & MELLA le 27/06/2018, « Le syndic du bâtiment est : FONCIA AGIM 1, Place des Allobroges 74300 CLUSES ».

A LA REQUETE DE :

La société CNP CAUTION, SA au capital de 258 734 553.66 euros ayant son siège social à PARIS (75716) 4 Place Raoul Dautry, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 383 024 098, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés es qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la SARL BALLALOU & ASSOCIES inscrite au Barreau de Bonneville.

MISE A PRIX :

(TRENTE MILLE EUROS)

Ci, 30.000 €, frais en sus,

Une consignation pour enchérir est obligatoire en un chèque de Banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre d'un montant de 3.000 Euros, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de BONNEVILLE (74130).

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de vente qui peut être consulté, ainsi que le procès-verbal de description ci-annexé, au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (Rôle 18/01021), et au cabinet de l'Avocat poursuivant.

VISITE ASSUREE PAR LA SCP BROVARONE ET MELLA

LE VENDREDI 18 MARS 2022

DE 09H00 à 10H00